



Le Journal

Bulletin d'information de la liste d'opposition de Oissery
Janvier 2016

L'édito du Bureau

En ce début d'année 2016, nous souhaitons vous informer sur les projets qui ont été réalisés en 2015 et qui vont se profiler pour les années à venir.

Qu'en est-il de l'avenir de notre Communauté de Communes, de l'installation de la fibre optique, des futurs commerces, de la construction des logements sociaux, de la modification du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), des jeunes de Oissery, de la médiathèque, du scolaire et périscolaire ? Nous allons développer toutes ces questions dans les pages qui suivent.

Cependant notre travail ne s'arrêtera pas uniquement là, nous continuerons quotidiennement à nous investir à la demande des ostéraciens et de nouveaux projets vous seront proposés prochainement par notre association.

Malgré une année 2015 marquée par de tragiques événements en France, nous tenions à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Le Bureau, nos élus.

Sommaire

Page 1 : L'édito du bureau.

Page 2 : La communauté de communes.
La fibre optique.

Page 3 : Les jeunes de Oissery.
La médiathèque.
Les commerces.

Page 4 : Scolaire et périscolaire.
Notre présence aux conseils.
Environnement.

Page 5 : Le P.L.U.
Actions menées.



Le bureau :
Philippe Lemaitre
Amandine Pouilly
Fabrice Pouilly
Odile Wasselin

Nos élus :
Chantal Navarro
Patrice Maschi

On ne vous dit pas tout . . .

La communauté de commune :



« Le tribunal administratif de Cergy vient de rejeter la demande de référé suspension que la Communauté de Communes Plaines et Monts de France avait

déposée à l'encontre de l'arrêté inter-préfectoral décidant son démantèlement.

CCPMF prend acte de cette décision mais ne peut que réitérer les alertes envoyées aux services de l'Etat quant aux situations de blocage pour impossibilités administratives qui ne manqueront pas de se produire dès le 1er janvier prochain.

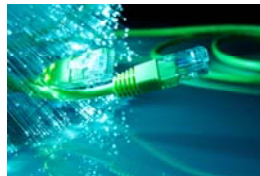
Au regard des éléments juridiques soulevés par CCPMF contre le caractère incohérent et inapplicable du rattachement de 17 communes à la future Communauté d'Agglomération de Roissy-Pays de France, la Communauté de Communes Plaines et Monts de France continuera de dénoncer un arrêté qui n'apporte aucune réponse quant au problème des compétences ni à l'amputation de 90% des ressources d'une intercommunalité réduite à 20 Communes.....

..... Que dire des services de proximité qui risquent de disparaître et des augmentations d'impôts que cette décision va entraîner ?

La sagesse commandait de suspendre cet arrêté en attendant le jugement sur le fond qui interviendra d'ici à quelques mois, mais force est de constater que nous sommes revenus en «des temps obscurs où le fait du prince prime sur la raison ».

CCPMF va continuer de se battre pour se faire entendre et compte sur la clairvoyance et la sagesse du Conseil Constitutionnel pour dire la loi. » Source : www.cc-pmf.fr

Ce texte publié par la Communauté de Communes, résume la situation. La première mesure que cette réorganisation va engendrer, est une **augmentation quasi immédiate des impôts locaux** pouvant aller jusqu'à **500 Euros par foyer** sans oublier d'ajouter la taxe d'ordures ménagères qui était prise en charge par la Communauté de Communes (environ **200 Euros par foyer**). Ces chiffres sont donnés par les Maires de notre Communauté de Communes impliqués dans le combat contre le démantèlement, sachant que **notre Maire ne semble pas concerné par l'avenir de notre village**, puisqu'il ne s'est pas déplacé pour participer aux débats et manifestations. Il a également « **omis** » de prévenir **nos élus de l'opposition** qui étaient prêt à **défendre l'intérêt de tous**.



La Fibre optique :

Mr le Maire veut faire croire à ses administrés

que la fibre optique va être installée sous peu. Il est vrai également qu'il détourne les mots en confirmant que **Oissery est déjà équipé de l'ADSL**. Nous ne pouvons que lui rappeler qu'il y a une grosse différence de vitesse entre les 2 technologies, **3 mégas pour l'ADSL contre 100 mégas pour la fibre**. Comme nous l'avons déjà annoncé et confirmé par le journal La Marne, il faudra **attendre 2020**, au mieux, pour voir la fibre déployée sur Oissery. Nous aurions pu être sélectionnés pour 2016, mais une fois de plus, Mr le Maire **ne s'est pas rendu aux réunions** de la Communauté de Communes lors de l'attribution du déploiement.



Les jeunes de Oissery :

Abandonnés depuis 15 ans de mandature, nos

adolescents sont toujours laissés pour compte. Aucune activité, développement associatif communal et encadrement des jeunes n'ont été mis en place, malgré les 3 promesses électorales. Rien n'a été prévu pour l'avenir. Mr le Maire se contente de déclarer que la **délinquance a augmentée de 54 %**, est-ce une cause à effet ?.....Sans commentaire.

C'est vrai que Mr le Maire et 2 de ses adjoints ont déclaré, juste après leur élection au conseil municipal, que ça serait **leur dernier mandat** et cela explique peut-être leur **désintéressement total** selon notre ressenti.

Médiathèque :

Créée sans aucune étude et peu utilisée, car plus orientée pour les enfants de l'école pendant le temps scolaire, il n'est pas rare de rencontrer des ostéraciens inscrits à la



médiathèque de **Saint-Souplets plus accessible et plus fournie en ouvrages**.

Il n'y a **aucune volonté et envie des responsables élus pour faire vivre l'ostérathèque**, malgré les différentes propositions de nos 2 conseillers pour faire des animations avec des intervenants.



Commerces :

La Commune a **acheté pour 1.2 millions d'euros** les locaux

commerciaux se situant en rez-de-voirie des immeubles construits, qui à la base de ce projet, devaient être acquis par des professionnels.

Conséquence, **nous devons louer** ces locaux aux commerçants et professionnels médicaux **sur 30 années** afin de rembourser le crédit auprès de la banque. **MAIS**, que se passera-t-il si un des locataires abandonne les locaux avant la fin de cette période !! Qui va régler la dette bancaire ? La réponse est simple : **NOUS Ostéraciens**, par le biais d'une **nouvelle augmentation des impôts**.

Mr le Maire et son adjoint aux finances, tentent également de nous faire croire que nous allons gagner de l'argent en récupérant la TVA sur l'achat des locaux.

Quelle blague !!! Effectivement la Mairie va déduire cette somme de la déclaration fiscale, mais il faut savoir que la TVA collectée sur les loyers devra être reversée auprès des impôts. C'est donc une opération nulle, puisque on récupère d'une main et on paye de l'autre !!

Don du sang :

Les membres de l'association OISSERY.COM soutiennent le don du sang. Prochain rendez-vous pour notre village le 1er mars 2016 - salle polyvalente - de 15h à 19h
Venez nombreux





Scolaire et péri-scolaire :

En réunion préparatoire du conseil municipal du 1er décembre 2015,

Mr le maire proposait de **facturer aux parents**, inscrivant leurs enfants hors délai à la garderie ou à la cantine, ces services municipaux avec une **majoration de plus de 50%** sur le prix de base.

Grâce à **l'intervention de Mr Maschi**, rappelant que nombre de parents dépendent du trafic de la RN2, des transports en commun mais aussi des nécessités du service professionnel imposées par la mise en place de l'état d'urgence sur le territoire national, ce point inscrit à l'ordre du jour a **été reporté** à une date ultérieure après que d'autres conseillers se soient ralliés à cette intervention.

De plus, comment vouloir pénaliser si fort les ostéraciens alors qu'en Conseil d'administration du Collège, Mr Le Maire avait voté "contre" une augmentation de 6 centimes du repas portant ce dernier à 3,50 € pour l'année 2016 (contre 3,44 € pour 2015).

Logique, pas logique, à vous de juger!!!

Notre présence aux conseils municipaux :

Sans doute mis mal à l'aise par la pertinence de nos questions, depuis deux conseils municipaux, Mr le Maire quitte la salle précipitamment ne nous donnons plus la possibilité de nous exprimer sur les interrogations de la population qui nous sont remontées.



Environnement :

Alors que le Grenelle de l'environnement a été mis en place en 2008, la municipalité commence seulement à s'en

intéresser. Même si les produits utilisés semblent respecter les normes en vigueur, il n'en reste pas moins que selon les écrits de la responsable des services techniques, ces produits sont "**dangereux pour les utilisateurs**". La dangerosité est ainsi connue, ne l'est-elle pas pour nos enfants, puisque les abords du groupe scolaire ont subi ce traitement ainsi que les abords du stade, voire pour nos animaux que nous promenons en laisse.

Mesdames et Messieurs les ostéraciens surveillez bien le "plan désherbage" de votre village **équipez vos animaux, vos enfants, et vous-mêmes de combinaisons spécifiques afin de vous protéger également**. D'autres méthodes existent, moins polluantes, moins agressives et dangereuses, mais pour cela peut-être faudrait-il avoir la volonté d'y accéder.

Afin de réduire la consommation de pesticides, on nous propose aussi de "tolérer davantage l'herbe dans nos communes" (quand on s'inspire d'un texte on essaie de l'adapter correctement (*alinéa 94 du dit plan*), "notre commune" aurait largement suffi); à ce sujet, Monsieur le Maire a tout compris en construisant des immeubles H.L.M. C'est sûr, il y aura **beaucoup moins d'espaces verts !!!**

Et oui, même si nous n'avons que 2 représentants au conseil municipal, notre équipe a travaillé, travaille et travaillera pour le bien être des Ostéraciens.



P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) :

Sur l'étude pour le P.L.U. que la mairie a commandée, consultable à l'accueil de celle-ci, il est à remarquer que les modifications apportées vont pouvoir autoriser de **nouvelles constructions de logements sociaux, type H.L.M.** Le plan de réaménagement commencé dans notre village a déjà fait sortir de terre **plusieurs dizaines** de logements et **ce n'est pas fini**, cela va **continuer** prochainement par la construction d'un 2^{ème} bloc d'immeubles rue Jean Des Barres. Sans compter sur le « **rêve** » de notre **Maire** : l'arrivée de la pharmacie. Et comme la loi l'impose, pour obtenir son ouverture, nous devons atteindre les 2500 habitants, ce qui engendrait la **construction de nouveaux immeubles** pour porter le **nombre de logement à 171** (voir tableau ci-dessous). Il est à noter que nos 2 conseillers municipaux ont toujours voté contre ces projets aux dépenses démesurées **approuvées à l'unanimité par la liste majoritaire**. Ci-dessous extrait du rapport du PLU :

Réponse aux obligations en matière de logements sociaux selon les scénarios

Tableau de simulation de la capacité de réponse à la demande de production de logements sociaux en fonction des scénarios :

NB : Cette simulation s'appuie sur l'état de la commune lorsque les 175 logements en projets seront livrés

2030	Population prévue	Nb de logements nécessaires total	Nb de logements à construire	Nb de logements à construire moins 166 en projet	Nb de logements sociaux existant et en projet	Nb de lgts sociaux exigés d'ici 2025 (25%)	Nb de logements sociaux à construire*
Scénario 1	2388	853	160	-6	53 17 + 36 en projet	214	161
Scénario 2	2508	896	203	37		224	171
Scénario 3	5448	1945	1252	1086		486	451
Scénario 4	3488	1246	553	387		312	259

* Nombre excluant les 36 logements sociaux en projet

Des scénarios 1 à 4, seul le scénario 4, avec une extension et un développement modérés d'ici 15 ans, permet de répondre aux objectifs de logement social fixés par la loi. (Le scénario 3 excède largement les ambitions de la commune, c'est pourquoi il n'est pas envisagé ici).

Dans ce scénario, 60% des logements à construire devront être du logement social : logement social classique (PLAI et PLUS), logement social pour revenus moyens (PLS), résidences pour jeunes travailleurs ou résidences étudiantes, résidences pour personnes âgées.

Action menée :

Sécurité piétons :

Alors que MR Le maire, lors d'un conseil faisait l'éloge des travaux effectués sur la commune, nous lui rappelions que le trottoir de la Rue Gaston Fontaine, entre la rue St Germain et le container de recyclage du verre était toujours en gravillon. Ce dernier semblait surpris..... malgré une reprise du lotissement par la municipalité depuis plusieurs années ! Grâce à notre participation active aux conseils et notre investissement pour notre village, c'est aujourd'hui chose faite : **le trottoir est maintenant bitumé**

Le bureau :
Philippe Lemaitre, Amandine Pouilly,
Fabrice Pouilly, Odile Wasselin

Nos élus :
Chantal Navarro, Patrice Maschi

